

Vendredi 24 avril 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Relâcher exceptionnel d'un milan royal, une espèce de rapace rare en Alsace, hélas toujours victime d'empoisonnement

#### CONTACTS

##### Vadim HEUACKER

chargé de mission rapaces - LPO Alsace  
vadim.heuacker@odonat-alsace.org  
Tél : 06 20 83 70 70

##### Suzel HURSTEL

Médiatrice Faune Sauvage et  
soigneuse au centre de sauvegarde  
pour la faune sauvage LPO Alsace  
alsace.mediation@lpo.fr  
Tél : 06 87 14 66 78

***Courant avril, le centre de sauvegarde LPO a récupéré un milan royal, un rapace dont il ne reste plus qu'une cinquantaine de couples sur toute la région. L'oiseau, victime d'empoisonnement, n'a heureusement été que partiellement affecté et surtout a pu bénéficier d'une prise en charge rapide qui lui a sauvé la vie. Le relâcher de cet oiseau, qui appartient aussi à l'espèce de rapace diurne le plus grand d'Europe, est symbolique, mais est aussi l'occasion de rappeler que les empoisonnements, pourtant strictement prohibés, continue de décimer les populations de certains animaux.***

Les rapaces, mais aussi les chiens et les chats domestiques, sont chaque année les victimes d'appâts empoisonnés, souvent déposés dans le but de détruire les prédateurs du petit gibier. Cette pratique scandaleuse est menée dans de nombreux cantons alsaciens. Élément très préoccupant: parmi les victimes en 2015 se compte déjà 2 adultes de milan royal (*Milvus milvus*), espèce protégée gravement menacée, qui bénéficie d'un plan national d'actions, en plus du troisième qui vient d'être sauvé grâce à l'action des brigades vertes et du centre de soins LPO Alsace.

Les appâts déposés depuis quelques années sur plusieurs communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont provoqué non seulement la mort de nombreux chiens et chats, mais aussi d'animaux sauvages: milans royaux, buses variables, renards, putois... Plusieurs cadavres d'oiseaux ont ainsi été retrouvés, parfois par groupe de 3 à 6, au bord de chemins, à la portée de tous. Il est à craindre qu'il ne s'agit là que de la partie immergée des dégâts causés à la faune, des études montrant qu'une grande partie des cadavres d'animaux disparaît généralement en moins de 48 heures. Les agents de l'Office National de Chasse et de la Faune Sauvage se sont rendus plusieurs fois sur place pour constater les faits.

Qui peut bien trouver un intérêt à la destruction d'animaux domestiques et d'espèces sauvages ? C'est ce que la LPO, consternée, continue à se demander, même si, depuis la résolution d'affaires d'empoisonnement similaires ces dernières années, ses soupçons se portent inévitablement sur certains gardes-chasses peu scrupuleux et persuadés que les rapaces représentent des concurrents à la chasse au petit gibier (lapin, jeunes faisans ou perdrix...).

Ces actes inacceptables sont dénoncés avec force par la LPO Alsace, qui n'hésite pas à porter plainte. Rappelons que l'ensemble des rapaces fait partie des espèces strictement protégées, dont certaines connaissent un

important déclin (dont le milan royal). En outre, les rapaces sont d'efficaces prédateurs de rongeurs, qui aident ainsi à la régulation des populations de façon naturelle. S'en prendre à eux de telle manière est signe d'ignorance et mérite d'être dénoncé par tous ceux qui seraient témoin de tels actes.

**La destruction d'oiseaux protégés est constitutive d'un délit prévu par les articles L 411-1 et L 411-2 du code de l'environnement. Elle est réprimée par l'article L 415-3 et les coupables s'exposent à une peine d'emprisonnement de 1 an et à 15 000 € d'amende.**

### **L'intervention du centre de sauvegarde de la LPO**

Un adulte de milan royal a été découvert le 19 avril à Saint-Louis (68). Cet adulte, qui se reproduisait sans doute à proximité dans le Sundgau ou en Suisse, présentait des signes d'empoisonnement. Recueilli par les agents des Brigades vertes du poste d'Eschentzwiller, il a été acheminé vers le Centre-Relais Sentinelle Nature Alsace - LPO Alsace d'Hunawihr où il a reçu les premiers soins, et a ensuite rejoint le centre de sauvegarde pour la faune sauvage de la LPO Alsace situé à Rosenwiller. Les soins apportés à l'oiseau ont porté leurs fruits, puisqu'il est prêt à recouvrer la liberté.

Ce relâcher sera aussi l'occasion de relâcher un milan noir (*Milvus migrans*), trouvé près de la commune de Walheim et soigné depuis le 13 avril pour un traumatisme crânien consécutif à une collision avec un véhicule. Cette espèce, dont les effectifs sont heureusement stables en raison de sa biologie plus opportuniste, n'en demeure pas moins un hôte rare du centre de soins.

Nous invitons la presse (événement non public) à assister au relâcher des deux milans (royal et noir), en présence des agents de la Brigade Verte et des soigneurs du centre de sauvegarde, le

**mardi 28 avril à 16h00**

Rendez-vous sur le parking de la maison éclusière de la Petite Camargue  
Alsacienne, à Saint-Louis-la-Chaussée  
(Autoroute A35 (E25) sortie Bartenheim , direction Saint-Louis parking « maison  
éclusière »)